

Deuxième édition
2018-02

AMENDEMENT 1
2019-12

**Joaillerie, bijouterie — Couleurs des
alliages d'or — Définition, gamme de
couleurs et désignation**

AMENDEMENT 1

*Jewellery — Colours of gold alloys — Definition, range of colours and
designation*

iTeh STANDARD PREVIEW
AMENDMENT 1
(standards.iteh.ai)

[ISO 8654:2018/Amd 1:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-
f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019)



Numéro de référence
ISO 8654:2018/Amd.1:2019(F)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8654:2018/Amd 1:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019)
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2019

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/avant-propos.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 174, *Joierie, bijouterie et métaux précieux*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8654:2018/Amd 1:2019](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/31b29ad8-4d5a-4002-9874-f0d4ce75ed5c/iso-8654-2018-amd-1-2019>

Joannerie, bijouterie — Couleurs des alliages d'or — Définition, gamme de couleurs et désignation

AMENDEMENT 1

5.2.2.1

Ajouter le nouvel alinéa suivant:

«Le présent document décrit la mesure de la couleur des revêtements en alliages d'or avec un observateur de référence 2°. L'Annexe B doit être mentionnée pour la mesure de la couleur avec un observateur de référence 10°, qui est également largement utilisé dans l'industrie.

Après l'Annexe A

Ajouter la nouvelle Annexe B suivante:

Annexe B
(normative)

Mesure de la couleur avec un observateur de référence 10° (standards.iteh.ai)

B.1 Généralités

La présente annexe décrit les réglages du spectrophotomètre et les valeurs nominales pour la mesure de la couleur avec un observateur de référence 10°.

Lorsqu'un observateur de référence 10° est utilisé, cela doit être spécifié en faisant clairement référence au présent document.

B.2 Réglages du spectrophotomètre et mesure de la couleur

La mesure de la couleur doit être effectuée conformément à l'Article 5, sauf pour les réglages de l'appareil (5.2.2.3) qui doivent être réalisés avec le paramètre suivant:

— observateur de référence 10°.

B.3 Couleurs des alliages d'or avec un observateur de référence 10°

Les valeurs nominales et les tolérances des couleurs sont indiquées dans les [Tableaux B.1](#), [B.2](#) et [B.3](#) conformément à 5.2 et B.2.

Les [Figures B.1](#), [B.2](#), [B.3](#) et [B.4](#) fournissent des illustrations graphiques des valeurs nominales et des tolérances.

Tableau B.1 — Valeurs nominales et tolérances pour xyY avec un observateur de référence 10°

Couleur	Coordonnées trichromatiques					
	Valeurs nominales			Tolérances		
	x	y	Y	x	y	Y (max/min)
0N	0,3497	0,3715	83,1	0,3549	0,3734	86,8
				0,3479	0,3662	
				0,3448	0,3693	79,3
				0,3511	0,3771	
1N	0,3564	0,3705	79,9	0,3607	0,3719	83,6
				0,3543	0,3663	
				0,3522	0,3688	76,2
				0,3583	0,3748	
2N	0,3647	0,3760	76,7	0,3688	0,3771	80,4
				0,3628	0,3721	
				0,3607	0,3748	72,9
				0,3664	0,3801	
3N	0,3649	0,3706	74,4	0,3696	0,3719	78,1
				0,3622	0,3665	
				0,3604	0,3691	70,7
				0,3675	0,3749	
4N	0,3641	0,3648	72,4	0,3685	0,3656	76,1
				0,3614	0,3611	
				0,3598	0,3637	68,7
				0,3667	0,3686	
5N	0,3625	0,3587	69,9	0,3666	0,3592	73,6
				0,3597	0,3556	
				0,3585	0,3581	66,2
				0,3651	0,3621	
6N	0,3595	0,3525	67,6	0,3636	0,3528	71,3
				0,3565	0,3497	
				0,3556	0,3520	63,9
				0,3624	0,3555	

Tableau B.2 — Valeurs nominales et tolérances pour $L^*a^*b^*$ avec un observateur de référence 10°

Couleur	Coordonnées trichromatiques					
	Valeurs nominales			Tolérances		
	L^*	a^*	b^*	L^* (max/min)	a^*	b^*
0N	93,0	-1,14	21,15	94,6	0,38	22,82
				91,4	0,32	18,94
1N	91,6	2,27	21,84	93,3	-2,41	19,40
				89,9	-2,85	23,36
2N	90,2	3,47	25,10	91,9	3,54	23,20
				88,4	3,10	19,98
3N	89,1	5,74	23,05	90,8	1,13	20,44
				87,3	1,29	23,72
4N	88,1	7,78	20,71	89,9	4,74	26,31
				86,3	4,29	23,37
5N	87,0	9,51	18,11	88,8	2,30	23,86
				85,1	2,54	26,85
6N	85,8	10,82	15,27	87,7	7,16	24,43
				83,9	6,32	21,09
					4,45	21,63
					5,04	25,04
					9,25	21,86
					8,16	18,93
					6,42	19,51
					7,26	22,52
					11,01	19,05
					9,72	16,52
					8,12	17,12
					9,19	19,74
					12,38	16,12
					10,76	13,77
					9,35	14,37
					10,75	16,82

NOTE Les tolérances de a^* et b^* sont converties à partir de xyY en utilisant la valeur nominale de Y .

Tableau B.3 — Valeurs nominales et tolérances pour L^*C^*h avec un observateur de référence 10°

Couleur	Coordonnées trichromatiques					
	Valeurs nominales			Tolérances		
	L^*	C^*	h (deg)	L^* (max/min)	C^*	h (deg)
0N	93,0	21,18	93,10	94,6	22,83	89,06
				91,4	18,94	89,03
1N	91,6	21,96	84,08	19,55	23,47	81,33
				23,53	20,22	81,17
2N	90,2	25,34	82,13	20,47	23,75	86,83
				23,75	26,74	86,89
3N	89,1	23,76	76,01	91,9	23,76	79,78
				88,4	23,97	79,60
4N	88,1	22,12	69,42	25,46	25,46	73,66
				89,9	22,02	73,33
5N	87,0	20,46	62,29	22,08	20,61	66,67
				25,54	20,54	71,80
6N	85,8	18,71	54,70	86,3	23,66	72,12
				88,8	22,00	59,97
7N	84,7	17,92	51,99	85,1	19,16	59,53
				83,9	18,95	64,64
8N	83,6	17,15	50,92	87,7	21,78	65,03
				87,7	20,32	52,47
9N	82,5	16,39	49,85	87,7	17,47	51,99
				83,9	17,15	56,97
10N	81,4	15,64	48,78	83,9	19,96	57,43
				83,9	19,96	57,43

NOTE Les tolérances de C^* et h sont converties à partir de xyY en utilisant la valeur nominale de Y.

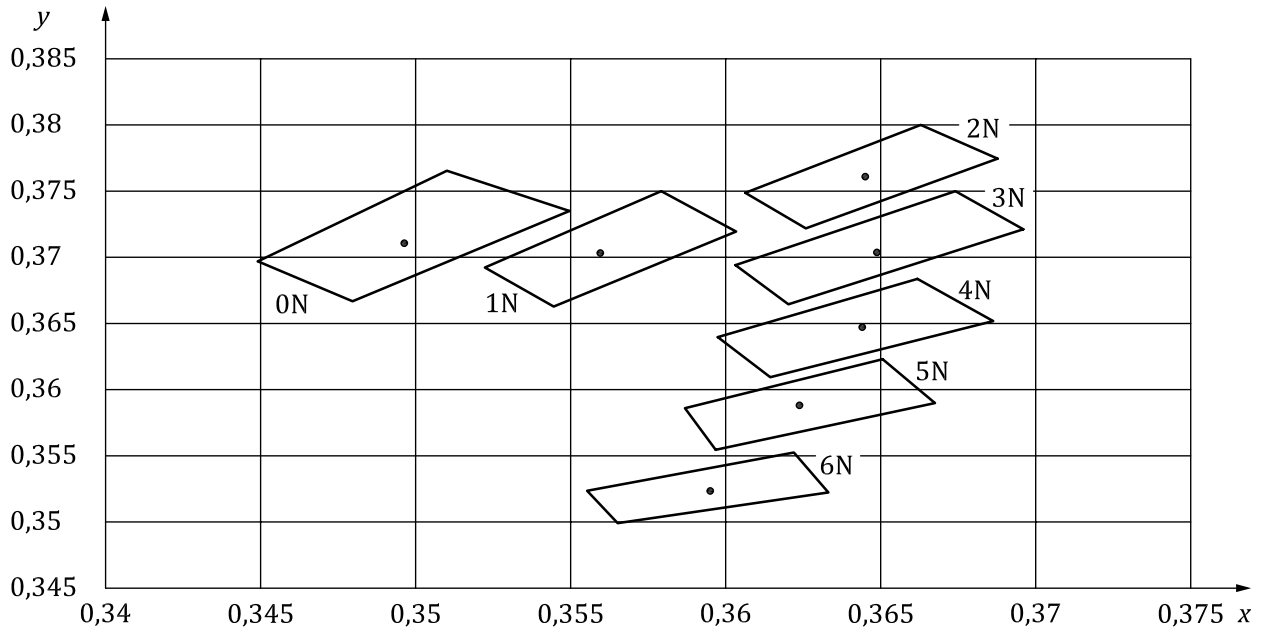


Figure B.1 — Tolérances xy selon le [Tableau B.1](#) avec un observateur de référence 10°

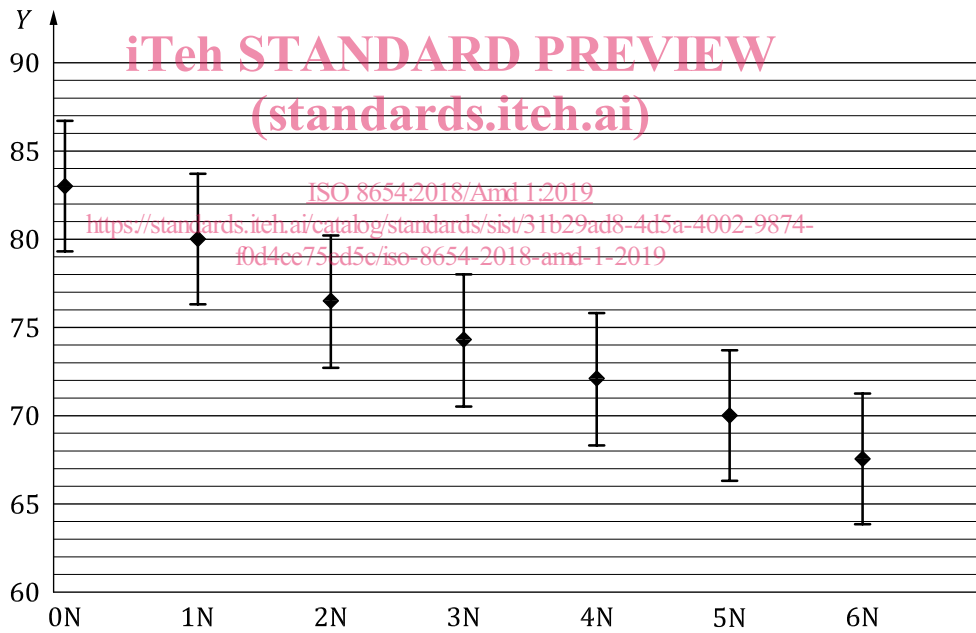


Figure B.2 — Tolérances Y selon le [Tableau B.1](#) avec un observateur de référence 10°